

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	52 (1979)
Heft:	5
Artikel:	Pas d'avenir sans forêts
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-128189

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pas d'avenir sans forêts

Depuis qu'il existe, l'homme a toujours cherché à façonnner la nature, son espace vital, principalement en l'exploitant pour en tirer de quoi vivre. Les graves conséquences du manque d'attention et de modération qui ont conduit au pillage de ce bien commun nous ont enfin fait découvrir qu'il est indispensable de nous limiter à l'exploitation raisonnable de la nature et à ce qui nous est absolument nécessaire afin d'éviter de nouvelles catastrophes. Parallèlement, il faut absolument que nous réapprenions les méthodes qui ont fait leurs preuves depuis fort longtemps et qui découlent du rythme de la nature.

Les soins culturaux, le contrôle et l'exploitation des forêts font partie des interventions les plus anciennes de notre culture car la forêt représente beaucoup plus qu'une précieuse valeur économique : c'est un des facteurs de l'équilibre climatique de même qu'une zone de protection et dans bien des cas un lieu de délassement. Négliger son entretien ou l'exploiter abusivement peut produire des modifications à long terme de l'équilibre écologique dont les conséquences peuvent être sérieuses et provoquer des catastrophes naturelles telles qu'avalanches, érosions, perturbations de l'approvisionnement en eau, vieillissement des peuplements, etc. L'intervention de l'homme dans les limites d'une sylviculture raisonnable et planifiée est non seulement nécessaire mais aussi un service rendu à la forêt.

Le problème des forêts

de montagne : hier et aujourd'hui

Les catastrophes naturelles de 1868 l'ont montré, le pillage intensif des forêts, et surtout des forêts de montagne, qui a commencé dès le début de l'ère industrielle et qui s'est poursuivi jusqu'au milieu du XIX^e siècle n'est pas resté impuni. Déclenchées par des pluies torrentielles, des inondations accompagnées de coulées de boue et de gravier, de chutes de pierres et de rochers ont submergé de nombreuses vallées dans les cantons d'Uri, de Saint-Gall, des Grisons, du Valais et du Tessin, détruit des villages et anéanti de nombreuses vies humaines. Les conséquences extrêmement graves de ces événements révélèrent non sans ameretume que l'exploitation des forêts de montagne telle qu'elle avait été pratiquée pendant des décennies allait à l'encontre de la fonction protectrice que celle-ci aurait dû remplir. Un changement radical de l'opinion publique s'en suivit qui conduisit à l'engagement



d'un personnel forestier compétent et responsable ainsi qu'à l'introduction d'un article dans la Constitution, tendant à la protection des forêts de montagne, qui devait donner le jour par la suite à la Loi fédérale sur la police des forêts. Ceci eut pour conséquences la plantation de nombreuses nouvelles surfaces forestières dans un but de protection, ainsi que l'assainissement et la conservation efficace des forêts existantes.

Bien qu'une centaine d'années environ se soient écoulées depuis ce tournant dans l'histoire de la sylviculture, la réalisation de l'œuvre poursuivie avec succès n'est ni achevée ni assurée. Alors qu'autrefois planait la menace des surexplorations, c'est aujourd'hui une sous-exploitation de ces forêts de montagne qui risque de mettre en péril leur fonction protectrice. En effet, depuis le début des années 70, alors que le rendement devenait de plus en plus défavorable dans les exploitations forestières, les soins aux forêts ont été toujours plus négligés dans les régions alpines. L'absence de sylviculture signifie un vieillissement du matériel sur pied des peuplements qui sont finalement voués à la ruine. La faible capacité de résistance des forêts de montagne de structure uniforme et instable s'est révélée ces derniers temps, alors que la tempête, la neige et les avalanches ont détruit de grandes surfaces de forêt que l'on croyait sûres et à l'abri. Pour s'opposer à cette autodestruction des forêts, qui représente également une menace constante pour les populations de mon-

tagne, il faudrait améliorer la structure des peuplements par un rajeunissement continual mais non brutal. Pour pouvoir réaliser cette tâche si urgente, il faudrait que les forêts soient mieux desservies par des réseaux de chemins. Jusqu'à présent, un tiers seulement de la surface des forêts de montagne a pu être desservi. Pour atteindre les 25 à 30 mètres de routes par hectare de forêt qui seraient nécessaires, il faudrait pouvoir construire 10 000 km de chemins forestiers. Bien qu'exigeant de coûteux investissements, cette infrastructure routière agit comme un stimulant pour l'économie forestière en lui permettant de réaliser ses objectifs sylviculturaux tout en couvrant les frais qu'ils occasionnent et par là en conciliant ses tâches économiques et écologiques.

Ecologie et économie sur un pied d'égalité

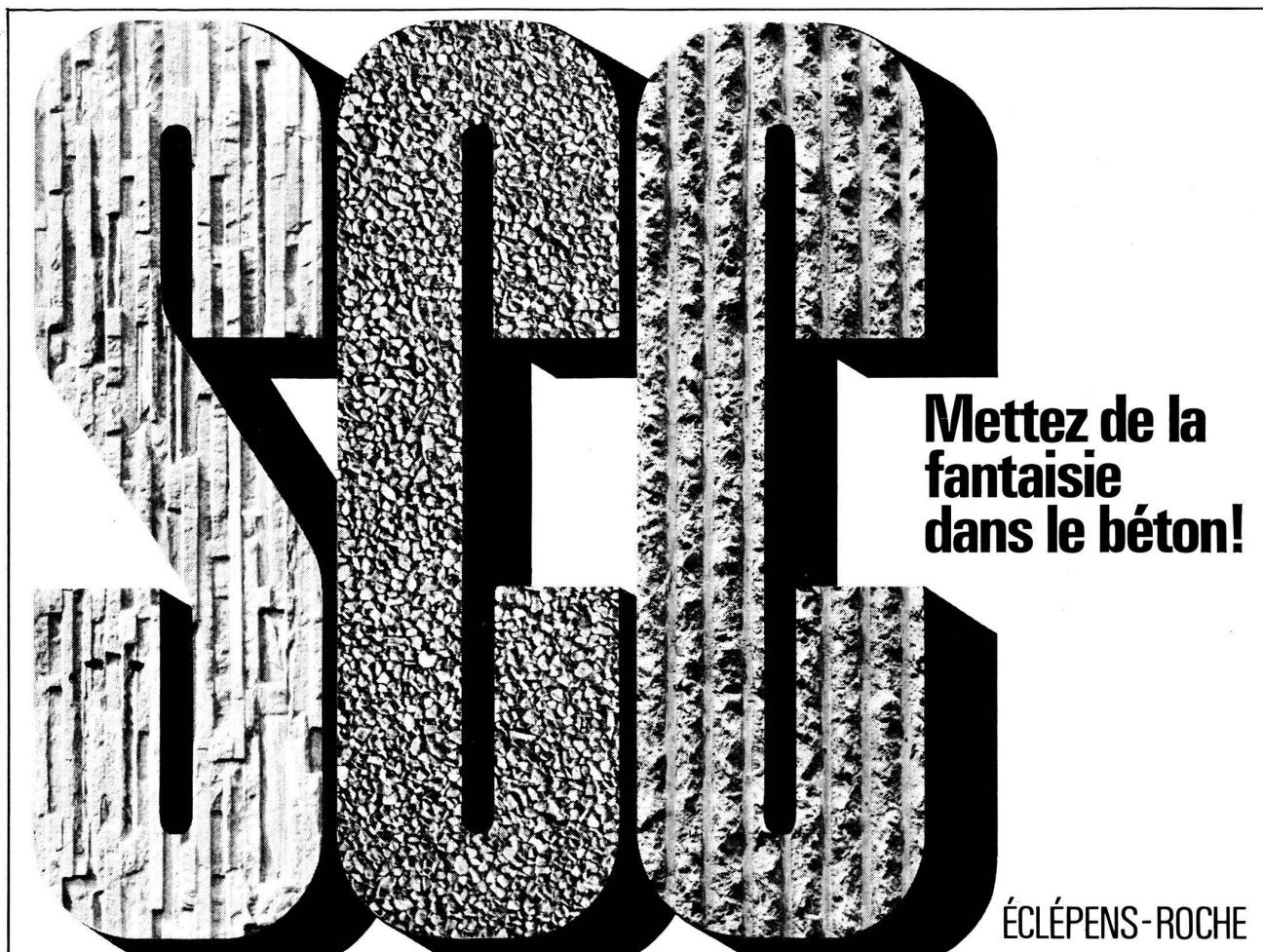
L'écologie n'est pas une idéologie pour soi mais une gestion économique à long terme vue sous l'angle de la conservation du biotope forestier. Les coupes de bois en tant qu'interventions planifiées, selon les principes d'une sylviculture proche de la nature, sont des soins apportés à la forêt pour sa conservation ou sa reconstitution dans le meilleur état possible. L'exploitation judicieuse des forêts porte sur ce principe : la forêt doit pouvoir fournir en tout temps et continuellement les prestations que l'homme attend d'elle et qui sont la protection, le délassement et la matière première qu'est le bois.

Les services que la forêt rend à notre

société dépendent des processus biologiques de croissance des animaux et des plantes. Le biorhythme et la durée de l'écosystème forestier sont déterminés principalement par le dynamisme des arbres qui le composent. Ils constituent l'espace protégé au sein duquel la vie peut se développer. Mais vivre ne signifie pas seulement naître et prospérer, le vieillissement et l'anéantissement font également partie du destin. Les arbres qui sont les organes mêmes de la forêt sont aussi périssables. Sans l'intervention de l'homme au bon moment, ils seraient renversés en masse et par à-coups, ce qui peut provoquer la destruction de peuplements entiers, particulièrement lorsqu'ils sont sénescents. On ne peut pas parler de rupture de l'équilibre naturel lorsque le bois est prélevé de la forêt sous forme d'arbres mûrs avant leur destruction prévisible par la nature. De plus, un pays pauvre en matière première ne peut pas se permettre de renoncer à l'utilisation d'un produit toujours disponible et pouvant servir de matériau de construction ou de source d'énergie. Le bois se distingue des autres matériaux par son processus de formation unique qui ne nécessite que de l'énergie solaire gratuite et qui s'accompagne d'un dégagement d'oxygène.

Les soins à la forêt suisse fournissent chaque année quelque quatre millions de mètres cubes de bois, dont 75% de résineux et 25% de feuillus, pour lesquels il est nécessaire d'assurer un débouché. La scierie est le premier partenaire économique de la forêt; c'est elle qui prend en charge les grumes entreposées le long des chemins forestiers. Ensuite, c'est encore elle qui commercialise les sciages auprès des artisans et des entreprises de l'industrie du bois. Avec ses différents stades de transformation, le secteur économique du bois est en mesure d'offrir de nombreux assortiments de produits finis et semi-finis issus de nos forêts. C'est la raison pour laquelle l'utilisation du bois et de ses dérivés en charpente et en aménagement intérieur est tellement importante pour l'économie forestière. La forêt et le bois sont intimement liés: seule une commercialisation garantie des produits forestiers offre l'assurance d'un entretien continu de nos massifs boisés. Qui veut la forêt doit aussi accepter son bois!

**Lignum,
Union suisse en faveur du bois.**



**Mettez de la
fantaisie
dans le béton!**

ÉCLÉPENS-ROCHE